

1635m

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française
- Libre confessionnel
- Provincial et communal
- Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : Jean STEENSELS Date : le 17-06-96

Signature : 

2. Intitulé de l'unité de formation :

SENSIBILISATION AUX PHENOMENES DE GROUPE

CODE 951002 U36E1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation :

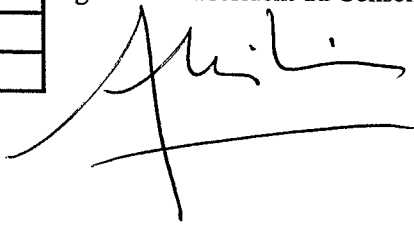
- Enseignement secondaire de : transition qualification
- du degré : inférieur supérieur
- Enseignement supérieur de type court Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/>	Pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

17/06/96

Signature du Président du Conseil supérieur :



6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

Codes de l'unité de formation : 95 10 02 V 36 E 1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours	Classement du (des) cours	Code U	Nombre de périodes
Sensibilisation aux phénomènes de groupe	CPPM	K	16
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	4
		Total des périodes	20

✓

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis différé N. annexee Jotovitch
remarque rencontrée Jotovitch

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

bc
A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 23 AOUT 1996

Signature :

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

SENSIBILISATION AUX PHENOMENES DE GROUPE

1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- 1.1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 1.2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES

Dans la perspective d'une éducation à la démocratie, cette unité doit:

- 2.1. permettre à l'étudiant de vivre en qualité de membre actif au sein d'un groupe à tâche;
- 2.2. permettre une approche des phénomènes de groupe tant comme membre que comme observateur;
- 2.3. permettre d'analyser son propre comportement au sein d'un groupe;
- 2.4. conduire l'étudiant à une meilleure confiance en soi en lui permettant de se situer et d'agir dans un groupe;
- 2.5. permettre de distinguer un certain nombre de mécanismes de la dynamique des groupes et de la psychologie sociale;
- 2.6. valoriser le groupe comme lien d'interaction et d'action.

A chaque instant de sa pratique, l'enseignant, le formateur ou l'éducateur est confronté à des groupes, qu'il soit membre d'une équipe ou face à un groupe de participants ou d'étudiants.

Cette formation vise à conduire vers une meilleure compréhension du groupe, de sa dynamique interne et de sa force d'action.

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

SENSIBILISATION AUX PHENOMENES DE GROUPE

1. CAPACITES

Néant

2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

Diplôme à caractère pédagogique (DAP, CAP, AESI, AESS)

ou

Attestation d'inscription dans une formation pédagogique

ou

Attestation d'occupation dans une fonction d'éducation, de formation ou d'enseignement

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

SENSIBILISATION AUX PHENOMENES DE GROUPE

Il est recommandé d'organiser des groupes d'un maximum de 20 personnes.

ANNEXE 4

PROGRAMME DU (DES) COURS

SENSIBILISATION AUX PHENOMENES DE GROUPE

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

SAVOIR

1. Situer la "dynamique des groupes" dans ses aspects factuel, technique et philosophique;
2. Préciser le champ d'application de la psychologie sociale;
3. Citer les caractéristiques d'un certain nombre de phénomènes de groupe rencontrés lors de la formation.

SAVOIR-FAIRE - SAVOIR-ETRE

1. Analyser le fonctionnement d'un groupe à tâche et l'incidence du comportement de chaque membre sur le fonctionnement de celui-ci.
 - 1.1. Analyser son propre comportement;
 - 1.2. Analyser le comportement d'autrui;
 - 1.3. Envisager les implications de ces différents comportements.
2. Identifier un certain nombre de facteurs relevant de la dynamique des groupes ou de la psychologie sociale:
 - membership - leadership;
 - vie affective du groupe;
 - normes et valeurs personnelles;
 - identité personnelle et appartenance au groupe;
 - besoins collectifs et besoins individuels;
 - collaboration - compétition;
 - comparaison sociale - imitation - groupe d'appartenance et groupe de référence;
 - conformisme et résistance au changement;
 - facilitation sociale et changement d'attitudes;
 - imaginaire;
 - représentations sociales.Remarque: cette liste n'est ni chronologique, ni exhaustive.
3. Analyser l'incidence de ces différents facteurs (voir point 2.) sur le fonctionnement du groupe.
4. Modifier ses propres attitudes jugées inadéquates pour lui-même ou pour le fonctionnement du groupe.
5. Mettre en place les conditions optimum d'un bon fonctionnement d'un groupe à tâche.

Ces différents aspects seront envisagés en relation avec le monde de l'éducation, de l'enseignement ou de la formation en vue d'un report pratique.

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES

SENSIBILISATION AUX PHENOMENES DE GROUPE

SAVOIR-FAIRE - SAVOIR-ETRE

Face à un groupe à tâche, dont il est membre actif ou animateur-formateur, l'étudiant sera capable de:

- analyser le fonctionnement du groupe et son propre comportement;
- dégager les caractéristiques de ce groupe, ses points forts et ses faiblesses;
- dégager les éléments qui favorisent l'efficacité et la viabilité du groupe et ceux qui les freinent;
- communiquer son analyse;
- proposer des comportements alternatifs en vue d'un meilleur fonctionnement du groupe à tâche.

Pour atteindre le seuil de réussite, il devra prouver qu'il a pris conscience de l'ensemble des capacités définies ci-dessus. Cette prise de conscience se manifestera par la capacité de mettre en oeuvre ces apprentissages tant dans son comportement personnel que sur son terrain d'action (éducation, formation, enseignement).

document 8 bis

Date: 28 mai 1996

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

SENSIBILISATION AUX PHENOMENES DE GROUPE

Un enseignant.